



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RE2020 - CONCERTATION**

Cinquième réunion du 24 juillet 2020 – Vision globale

# Déroulement de la concertation

- La séance est enregistrée, un compte rendu sera réalisé et communiqué ultérieurement.
- Chaque membre doit indiquer son nom, son prénom et l'organisme qu'il représente dans son nommage sur zoom.
- Durant la séance les micros seront par défaut coupés. Les questions devront être posées dans la zone de conversation. La DHUP les relèvera en vue d'une réponse.
- Les demandes de prise de parole devront se faire dans la zone de conversation. Elles seront distribuées par ordre de demande. A chaque prise de parole vous devrez mentionner l'organisme que vous représentez.
- La DHUP se réserve le droit de couper les micros lorsque la prise de parole s'éternise afin de permettre à toutes les parties prenantes de s'exprimer.
- Les membres du groupe de concertation peuvent porter à la connaissance de tous les membres du groupe de concertation des prises de position écrites, des études de sensibilité ou des simulations complémentaires
- Tous les documents présentés seront mis à disposition sur le site E+/C- au lendemain de leurs présentations



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Introduction

# Objet de la réunion

1. Retours transversaux - Calendrier & Economie
2. Retour sur la réunion n°2 - Carbone
3. Retour sur la réunion n°3 - Energie
4. Retour sur la réunion n°4 - Confort d'été
5. Interventions libres



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Retours transversaux - Calendrier & Economie

# 1. Retours transversaux - Calendrier & Economie

## Synthèse des éléments présentés :

- Retours attendus pour le **15 septembre**
- Des éléments en surcoût d'investissement en ligne depuis le 20 juillet 2020
- Des extractions réalisées afin de déterminer des surcoûts carbone, des surcoûts enveloppe, etc...
- Des éléments en surcoût global, incluant notamment l'entretien, la consommation d'énergie ou l'externalité carbone en cours de réalisation

# 1. Retours transversaux - Calendrier & Economie

## **Quelques remarques reçues en séance (non exhaustif) :**

- Difficultés à absorber les changements méthodologiques, à recourir aux outils de calcul et à contribuer en un temps restreint
  - > Calendrier décalé, réunion du Groupe de Concertation Accompagnement programmé le 5 octobre 2020
- Limites du calcul en surcoût d'investissement : effets d'apprentissage à long-terme, capacité des filières à court-terme
- Demandes d'éléments en coût global : prise en compte du coût d'exploitation, des externalités environnementales
- Nécessité de prendre en compte les nouveaux coûts induits sur les études (ACV notamment)

# 1. Retours transversaux - Calendrier & Economie

## **Analyses intéressantes pouvant nourrir les travaux ::**

- Mise en perspective des surcoûts calculés dans le cadre du GTM, notamment concernant les systèmes énergétiques
- Surcoûts d'entretien liés à la mise en oeuvre de matériaux biosourcés
- Capacité de la filière construction à absorber la réglementation dans un contexte post-crise



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Retours sur la réunion n°2 - Carbone

## 2. Retours- Carbone: synthèse des éléments présentés

### Des constats :

- le choix du vecteur énergétique est majeur pour l'impact carbone global, mais pas le seul déterminant,
- le niveau d'isolation du bâtiment a une faible influence sur l'impact des composants:  $< 20 \text{ kgCO}_2/\text{m}^2$
- le choix des systèmes CVC a une forte influence sur l'impact des composants: jusqu'à  $100 \text{ kgCO}_2/\text{m}^2$  (hors PV)

## 2. Retours- Carbone: synthèse des éléments présentés

### Les leviers de la performance carbone identifiés:

- le béton bas carbone: un béton CEM II permet de diminuer l'impact du bâtiment de l'ordre de 50 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> pour les 2 bâtiments étudiés
- le choix des produits de 2nd oeuvre permet de réduire l'impact de l'ordre de:
  - 100 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> pour un surcoût d'environ 1% pour les MI
  - 100 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> pour un surcoût d'environ 5% pour les LC

Pour les bureaux et l'enseignement les gains semblent plus faibles mais peu coûteux; pour ces bâtiments le choix du bardage apparaît être très impactant (jusqu'à 200 kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> de différence à l'échelle du bâtiment)

- l'optimisation de la nature des données peut permettre de diminuer l'impact du contributeur "Composants" de l'ordre de 10 %
- concernant le stockage de carbone biogénique:
  - l'utilisation de matériaux biosourcés pour le 2nd oeuvre permet d'atteindre des niveaux de l'ordre de 15 kgC/m<sup>2</sup> en MI, et de 5 kg/m<sup>2</sup> en LC et bureaux
  - les structures bois permettent de stocker de 30 à 70 kgC/m<sup>2</sup> à l'échelle du bâtiment

## 2. Retours- Carbone: synthèse des éléments présentés

### **4 scénarios pour la construction des exigences sur l'impact carbone global et/ou l'impact carbone des composants:**

- exigence atteignable par tous les projet,
- exigence qui contraint une partie des projets à mobiliser des leviers parmi les 3 suivants:
  - Moins de données par défaut,
  - Recours à des FDES performantes,
  - Recours à des matériaux performants (bas-carbones, biosourcés...),
- exigence qui contraint la plupart des projets à mobiliser ces leviers,
- exigence qui contraint la plupart des projets à intégrer du bois dans leur structure.

### **4 scénarios pour la construction d'exigences sur le stockage carbone:**

- pas d'exigence en 2021, indicateur informatif,
- exigence atteignable par tous les projet,
- exigence qui contraint systématiquement à recourir à un minimum de produits biosourcés,
- exigence qui contraint systématiquement à construire en bois (au moins en partie).

## 2. Retours- Carbone: synthèse des éléments présentés

### **Scénario de renforcement progressif des exigences :**

- Un premier niveau d'exigence en 2021
- Une révision des niveaux d'exigence tous les 2 à 3 ans devant s'inscrire dans une trajectoire compatible avec les objectifs nationaux.

**Analyse de sujets éventuels de modulation:** zone sismique, fondations, balcons et caves, nombre de niveaux, compacité de l'emprise au sol, densité d'occupation

## 2. Retours- Carbone: quelques remarques reçues en séance (non exhaustif)

### **Remarques relatives à la méthode :**

- BBCA demande la prise en compte des démolitions et un changement des surfaces de référence; BBCA défend la reconnaissance du bénéfice du stockage carbone,
- AIMCC et CINOV demandent l'abandon de l'approche dynamique.

### **Remarques relatives aux exigences :**

- Plusieurs acteurs se disent favorables à l'idée d'exigences progressivement renforcées mais certains considèrent la fréquence de 2 à 3 ans trop élevée,
- AIMCC, Effinergie et CINOV demandent une modulation pour les maisons avec combles aménagés,
- EDF défend la mise en place d'une exigence sur le périmètre "Composants" d'une part et "Energie" d'autre part,
- CINOV défend la mise en place d'une exigence sur le périmètre "Composants" d'une part et "Global (tous contributeurs)" d'autre part; CINOV demande à limiter le nombre de modulations.

### **Principaux éléments mis à la concertation ::**

- Périmètre des exigences: impact global? des composants? de l'énergie?
- Niveaux d'exigence
- Progressivité des exigences
- Modulations à prendre en compte



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Retours sur la réunion n°2 - Energie

## **Synthèse des éléments présentés :**

- Rappel des changements méthodologiques entre RT2012 et RE2020 et explications sur les derniers résultats du GTM
- Explications sur le plan d'expérience pour déterminer le lien entre performance énergétique et surcoût (CSTB)
- Éléments d'analyse : Performance énergétique (Bbio, Cep), positionnement des différents systèmes
- Propositions de scénarios : Indicateur par indicateur (balayage large) puis avec combinaison d'indicateurs (scénarios répondant à certaines questions posées par les acteurs). D'autres scénarios sont envisageables.

### Des constats :

- En résidentiel, pour le Bbio comme le Cep, les gains énergétiques maximaux théoriques restent très importants (de l'ordre de 40 % par rapport à la RT2012)
- Pour les bâtiments de bureaux et d'enseignement, les gains énergétiques maximaux théoriques sont plus faibles pour le Bbio (respectivement environ 25 % et 10 %), et plus importants pour le Cep (environ 50 %)
- Les systèmes effet Joule + chauffe-eau thermodynamique, poêle bois + effet Joule + chauffe-eau thermodynamique, et, dans une moindre mesure, chaudières bois et réseaux de chaleur (lorsqu'ils comportent une part de gaz), se positionnent moins bien que les autres systèmes sur l'indicateur Cep
- Les chaudières gaz, y compris utilisées uniquement en appoint, se positionnent moins bien que les autres systèmes sur l'indicateur Egesénergie.

### **Quelques remarques reçues en séance (non exhaustif) :**

- De nombreux acteurs se positionnent en faveur d'une exigence ambitieuse sur les besoins bioclimatiques
- Certains acteurs évoquent également une possible progressivité sur les exigences de performance énergétique
- GrDF présente le principe de valoriser le biométhane dans la RE2020
- EDF se positionne en faveur d'un indicateur EgesEnergie ambitieux avec une alerte sur les logements collectifs où le renforcement de l'exigence Cep doit être progressif
- Engie étudie les leviers d'amélioration de la performance Bbio en indiquant qu'une étude technico-économique doit être menée et se prononce en faveur d'un Cepmax renforcé dans les logements collectifs
- L'AIMCC souhaite un renforcement et une modulation de l'exigence Bbio selon la compacité ainsi que le maintien, voire l'ajout de certains garde-fous de moyens

## **Analyses intéressantes en vue de la détermination des exigences :**

- Etude technico-économique de l'atteinte des exigences
- Éléments sur les coûts des systèmes
- Éléments concernant la performance des composants et systèmes non modélisés (systèmes innovants...)
- Capacité des filières à répondre à la demande

## **Principaux éléments mis à la concertation ::**

- Combinaison des indicateurs à retenir (4 combinaisons proposées, avec au minimum une exigence sur les besoins bioclimatiques du bâtiment, une sur la consommation en énergie primaire, une incitant aux énergies décarbonées/chaleur renouvelable)
- Niveaux d'exigence à retenir (la RE2020 ira plus loin que la RT2012)
- Modulations à prendre en compte : typologie, altitude, zone climatique, compacité ..?
- Gardes-fous de moyens à retenir



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Retours sur la réunion n°3 - Confort d'été

## **Synthèse des éléments présentés :**

- Rappel des changements méthodologiques entre RT2012 et RE2020 et explications sur les derniers résultats du GTM
- Proposition de seuil bas
- Propositions de scénarios de seuil haut
- Éléments d'analyse : positionnement d'un ensemble de variantes, effet des zones climatiques, effet de la construction bois, impact de leviers d'amélioration du confort d'été, études croisées d'indicateurs (BbioFr / DH, CepFr / DH)

### **Quelques remarques reçues en séance (non exhaustif) :**

- D'ordre méthodologique : facteurs solaires, scénario d'occupation en journée pour le résidentiel, non prise en compte de certains leviers ...
- Des points d'attention : ne pas construire les exigences avec des bâtiments mal conçus du point de vue du confort d'été, des leviers d'amélioration qui ne sont pas disponibles dans toutes les configurations
- Positionnement de plusieurs acteurs contre une incitation à la climatisation et en faveur de la conception bioclimatique
- Un acteur souligne l'importance de conjuguer confort d'été et crise sanitaire
- EDF souhaite que tout bâtiment potentiellement inconfortable (entre seuil bas et seuil haut) puisse faire l'objet de l'installation d'une climatisation efficace dans le futur, et que la performance de la climatisation fictive soit bien définie comme la performance minimale du marché
- Engie indique que le pilotage de l'inconfort doit se faire via l'indicateur des degrés.heures et qu'il est important d'inciter à la conception bioclimatique

## **Principaux éléments mis à la concertation :**

- Scénario de seuil haut à retenir
- Niveaux d'exigences des seuils bas et haut
- Modulations à envisager (notamment zones de bruit)



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Interventions Libres

## **Questions indicatives :**

- Quel niveau d'ambition générale de la RE2020 ? Quels sujets prioriser ?
- Quel niveau de soutenabilité pour la réglementation ? Quelle progressivité imaginer dans les exigences ?
- Quelles sont vos recommandations pour cette réglementation ?
- De quelles réserves ou points d'attention souhaitez-vous nous faire part ?

# Rappel du calendrier de la RE2020

Janvier – Juin 2020 : « GT modélisateur »

Mi-juin 2020 : Mise à disposition des outils de calcul et de premiers résultats issus du GT modélisateur

## **Juillet - Septembre 2020 : Concertation**

6 juillet 2020 : début de la concertation

### **20, 21, 22 et 24 juillet 2020 après-midi : Réunions techniques de concertation**

6 juillet 2020 - 15 septembre 2020 : contributions écrites – à transmettre à l'adresse :  
[concertation-re2020@developpement-durable.gouv.fr](mailto:concertation-re2020@developpement-durable.gouv.fr)

Septembre 2020 : conclusion de la concertation

Octobre – Décembre 2020 : Consultations obligatoires

Fin 2020 – printemps 2021 : « GT modélisateur 2 » concernant les autres usages (hôtels, commerces, ...). Le marché public paraîtra durant l'été pour une réponse au début de l'automne.

Fin décembre 2020 / janvier 2021 : Publication des textes

Été 2021 : Entrée en vigueur de la RE2020



**GOVERNEMENT**

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION ET VOTRE  
PARTICIPATION**



# GOVERNEMENT

*Liberté*

*Égalité*

*Fraternité*

Intitulé de la direction/service interministérielle